

Abo **Tirs de cerfs à Genève**

Faut-il réguler la faune ou laisser faire la nature?

L'autorisation d'abattre des cerfs à Genève a ouvert un débat sur la relation entre les humains et leur environnement.



Antoine Grosjean

Publié: 04.01.2024, 05h10



Des cerfs dans la région de Versoix, le lundi 11 décembre 2023.

BASTIEN GALLAY

Des cerfs abattus à Genève, on n'avait plus vu ça depuis l'interdiction de la chasse dans le canton, il y a presque un demi-siècle. Aussi, la décision du Conseil d'État d'autoriser le «prélèvement» de 25 individus entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier – afin de limiter les dommages occasionnés à la forêt et aux cultures – a suscité un certain émoi dans la République.

Car si l'on abat déjà chaque année, pour les mêmes raisons, des centaines de sangliers et des dizaines de chevreuils ↗ (*lire ci-dessous*), il y a concernant le cerf, le «roi de la forêt», une forte charge émotive et symbolique.

Certains préconisent, au lieu de tuer une partie de ces animaux de plus en plus nombreux dans les bois de Versoix, d'utiliser une méthode contraceptive pour réduire la population locale du plus grand mammifère vivant en Suisse. D'autres se demandent par ailleurs de quel droit l'homme décide du nombre d'animaux sauvages qui peuvent peupler une région.

L'autorégulation des espèces

Après tout, la nature ne s'équilibre-t-elle pas d'elle-même si on la laisse faire? «Bien sûr qu'elle dispose de moyens d'autorégulation», estime Christina Meissner, députée du Centre et biologiste de formation, opposée à ces tirs de régulation ↗. «Si une espèce devient trop abondante, la nourriture va commencer à lui manquer et les naissances vont baisser naturellement. Il y a aussi le retour dans notre région du loup, prédateur naturel du cerf, qui va jouer un rôle.»

Manuel Ruedi, spécialiste en mammalogie au Muséum d'histoire naturelle de Genève, ne croit pas à une régulation par pénurie de nourriture: il pourrait se passer longtemps avant que les cerfs ne soient affamés, vu les grandes surfaces de cultures existant dans la région de Versoix, qui leur permettent de trouver à manger à profusion.

Des kilomètres d'exclos – de hautes clôtures protégeant les champs – ont déjà été installés avec le soutien financier de l'État, mais ce n'est pas idéal pour la biodiversité: «Ces barrières entravent les déplacements de nombreuses espèces, pas seulement des cerfs», explique Manuel Ruedi. Or cela va à l'encontre des efforts déployés pour recréer des corridors biologiques permettant la libre circulation de la faune d'un biotope à l'autre.

En revanche, en cas de surdensité d'une espèce, on observe une forte mortalité due à la recrudescence des maladies. «Mais ce n'est pas la bonne façon de régler le problème. Laisser dépérir ainsi des animaux serait cruel et pas vraiment plus éthique que de tirer quelques individus, car ceux qui sont malades souffrent beaucoup et meurent misérablement.»

Une question d'équilibre

Claude Fischer, professeur en gestion de la nature à la Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture (Hepia), estime qu'il s'agit, avec divers outils tels que ces tirs de régulation, de retrouver un équilibre: «Avant l'apparition de l'homme sur terre, il y avait un équilibre naturel entre espèces, mais dès que la nôtre a commencé à utiliser certaines ressources, cela a introduit un nouveau facteur. Nous sommes en compétition avec la faune sauvage. Il faut trouver un équilibre entre la nature et les activités humaines.»

L'expert souligne en outre que de vastes espaces sont nécessaires pour que les communautés d'espèces sauvages s'autorégulent: «Les animaux ont besoin de pouvoir se déplacer entre les habitats qui leur fournissent les différentes ressources nécessaires, ainsi que pour garantir un brassage génétique entre populations. Pour rendre possible un équilibre naturel des cerfs dans leur communauté, on ne peut pas se limiter à considérer l'échelle d'un seul canton.»

À ce titre, le nôtre est beaucoup trop petit, selon les experts: «Genève est un microhabitat et les bois de Versoix, où se concentre la population locale de cerfs, sont comparativement minuscules, appuie Manuel Ruedi. C'est une espèce migratrice. Les cerfs passent l'hiver chez nous, mais le reste de l'année, la plupart remontent dans le Jura.»

Absence de prédateurs

En outre, il ne peut y avoir de régulation naturelle sans prédateurs. Or, le cerf, le sanglier et le chevreuil en sont dépourvus sous nos latitudes. Si le loup a fait quelques apparitions sur le territoire genevois ces dernières années, il y a peu de chances qu'il réside à demeure dans notre canton hyperurbanisé.

«Le loup a besoin de beaucoup d'espace. Il est très peu probable qu'une meute s'installe et se reproduise à Genève. D'ailleurs, là où il y a des meutes, on les tire aussi», rappelle Manuel Ruedi, en référence à l'ouverture de la chasse au loup en Valais. «Le seul prédateur qui reste à Genève, c'est l'homme. En interdisant la chasse, on savait qu'il allait y avoir des déséquilibres.»

«Les tirs de régulation ne sont pas une solution à long terme. Il faut surtout améliorer les corridors biologiques, diversifier nos forêts et leur redonner une dynamique naturelle.»

Jean-Pascal Gillig, secrétaire régional du
WWF

Yves Bourguignon, le chef des gardes de l'environnement genevois, admet que la nature est capable de réguler elle-même les fortes densités d'animaux sauvages, notamment par la maladie, la famine ou les grands prédateurs. «Toutefois, le seuil que la nature fixe est trop élevé pour assurer une cohabitation avec les régions densément peuplées de notre pays et les activités humaines que cela induit.» Concernant les loups, il précise que le territoire d'une meute se compte sur 50 à 300 km²: «On est loin des 4 km² des bois de Versoix. Le loup pourrait donc au mieux, en tuant parfois une bête, rendre la zone moins attrayante pour les cerfs, mais à Genève, il ne pourrait jamais être un facteur de régulation.»

Tous les spécialistes ne sont pas de cet avis. «On veut juste aller trop vite. Les loups sont présents pas loin des bois de Versoix, dans le Jura. Les choses vont se faire progressivement», considère un biologiste, membre de la Société zoologique de Genève, qui s'exprime sous couvert d'anonymat. Ne disposant pas de toutes les données, il ne se juge en effet pas en position d'émettre un avis scientifique, mais relève cependant que ces tirs de régulation visent avant tout à défendre des intérêts économiques.

Intérêts économiques

C'est également le constat fait au WWF Genève: «Fondamentalement, pour les écosystèmes, il n'y a pas trop de cerfs dans les bois de Versoix ni ailleurs, note Jean-Pascal Gillig, secrétaire régional du WWF. À terme, leur population s'autorégulera. C'est l'impact sur nos activités économiques, en particulier l'agriculture et la sylviculture, qui fait qu'on les juge trop nombreux.»

L'ONG ne s'oppose pas à une régulation. «En revanche, les tirs ne sont pas une solution à long terme. Il faut surtout améliorer les corridors biologiques, diversifier nos forêts et leur redonner une dynamique naturelle. Genève ne doit pas prendre exemple sur le canton de Vaud, qui augmente chaque année le nombre de tirs de cerfs.»

Christina Meissner estime que la présence du cerf à Genève est même une chance pour l'agriculture, qui pourrait développer des activités mêlant observation de la faune et marché à la ferme. «Dans un canton sans chasse, abattre des animaux sauvages doit être l'*ultima ratio*. Du moment qu'une autre solution de régulation se présente, comme la contraception, on devrait au moins la tester, pour voir si elle fonctionne.»

Antoine Grosjean est journaliste à la rubrique genevoise depuis 2001. Il couvre l'actualité régionale, notamment dans les domaines de l'environnement, des enjeux climatiques et de la transition énergétique. Il a aussi travaillé plusieurs années à la rubrique Suisse. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

76 commentaires